

Appel d'offres

**Réalisation d'un portail web à destination
des Prestataires de Formation (PF)**

Remise des réponses au plus tard le 28/06/2019 à 18h00

DESTINATAIRES DU DOCUMENT

Ce document est destiné aux sociétés désireuses de répondre à l'appel d'offre déposé par Constructys pour la création d'un portail web (+ mise en place d'EDI) en direction des prestataires de formation travaillant avec l'OPCO.

Table des matières

I. PRELIMINAIRES	3
I.1. REGLES DE DEONTOLOGIE.....	3
I.2. CONDITIONS D'ENGAGEMENT	3
I.2.1. Engagement contractuel de la proposition	3
I.2.2. Frais engagés par le soumissionnaire	3
I.2.3. Confidentialité	3
II. CONTEXTE	4
II.1. CONSTRUCTYS	4
II.2. LE CONTEXTE DU PROJET	4
II.3. LES OBJECTIFS	5
III. MODALITES DE CONSULTATION	5
III.1. OBJET DU MARCHE	5
III.2. LES PHASES DE LA CONSULTATION	6
III.3. LES ACTEURS DU PROJET COTE CONSTRUCTYS	6
III.4. FORME ET DUREE DU MARCHE.....	6
III.5. CONDITION DE PARTICIPATION ET DE SELECTION DES REPONSES.....	7
III.5.1. Contenu du dossier de réponse.....	7
III.5.2. Questions/réponses	7
III.5.3. Critères de sélection	7
III.5.4. Date limite de réception du dossier	8
IV. PERIMETRE	8
IV.1. PERIMETRE FONCTIONNEL	8
IV.1.1. Le rubriquage attendu	9
IV.1.2. Connexion et page d'accueil	9
IV.1.3. Détail des rubriques.....	10
IV.1.1. Rubriques optionnelles (projets à venir)	12
IV.1.2. Navigation / Ergonomie / Graphisme.....	13
IV.1.3. Mise en place d'EDI.....	13
IV.1.4. Administration du site	13
IV.1.5. Aspects sécurité	13
IV.1.6. Disponibilité	13
IV.2. PERIMETRE APPLICATIF	14
IV.2.1. Paysage applicatif	14
V. LES PRESTATIONS DEMANDEES	14
COMPLEMENT PERIMETRE.....	15
• Données nécessaires à l'affichage des dossiers de formation (suivi dossiers transmis).....	15
• Suivi des règlements	17
• Consultation de la fiche PF « coordonnées »	18
VI. SCHEMA	19

I. PRELIMINAIRES

I.1. Règles de déontologie

Afin de prévenir tout conflit d'intérêt, le soumissionnaire doit indiquer les liens éventuels entre sa société et les collaborateurs de Constructyts.

I.2. Conditions d'engagement

I.2.1. Engagement contractuel de la proposition

La présente consultation ne constitue pas une proposition de contrat.

Elle contient la définition d'un périmètre fonctionnel et technique, suivi d'une invitation à soumettre une proposition couvrant ce périmètre au meilleur prix, avec des garanties sur la qualité des livrables et le niveau d'engagement. Le lancement de cette consultation, la préparation et la soumission d'une proposition de la part du soumissionnaire ainsi que la réception et l'évaluation qui en découlent n'engagent en aucune façon Constructyts à attribuer un marché à l'un ou l'autre des soumissionnaires.

Néanmoins, le contenu de toute proposition soumise (sous format papier ou support électronique) ainsi que tout document attaché soumis en réponse à une demande d'information complémentaire, sera considéré comme "offre de contrat" de la part de chaque soumissionnaire sauf accord différent de Constructyts.

Il en résulte qu'en soumettant une proposition, le soumissionnaire accepte que tous les documents associés à celle-ci, joints ou cités dans sa proposition, soient incorporés dans un éventuel accord contractuel ultérieur liant la société du soumissionnaire et Constructyts.

Toutes les réponses doivent être fermes et valides à partir de la date de réception des propositions par Constructyts jusqu'au moment de la conclusion éventuelle d'un contrat et, au moins, durant deux mois.

I.2.2. Frais engagés par le soumissionnaire

Les frais engagés pour répondre à cette consultation sont supportés par le soumissionnaire et ne peuvent être facturés à Constructyts.

I.2.3. Confidentialité

Le soumissionnaire s'engage à considérer comme confidentielles les informations transmises dans le cadre du présent document et veillera sous sa responsabilité à ce que cette confidentialité soit respectée par l'ensemble de son personnel, ses partenaires et mandataires sociaux.

Par conséquent, le soumissionnaire s'engage à ne pas divulguer les documents communiqués par Constructyts.

	Dossier de consultation Portail Prestataires de Formation	Direction IT & Digital
---	---	------------------------

II. CONTEXTE

II.1. Constructyts

Constructyts est l'Opérateur de compétences de la Construction au service des entreprises et salariés du Bâtiment, des Travaux Publics, du Négoce des matériaux de construction et du Négoce de bois, agréé au 1^{er} avril 2019.

Ce qui représente 230.700 entreprises et 1.151.200 salariés.

Sa mission est d'accompagner les entreprises dans le développement des compétences de leurs salariés, de développer, soutenir et financer l'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et PRO-A) et d'appuyer les branches professionnelles dans l'ingénierie de certification et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sectorielle.

Les services, l'expertise de la formation professionnelle et des métiers de la filière de la construction sont portés par les réseaux de proximité de Constructyts. Ils vont à la rencontre des entreprises du secteur, pour écouter leurs besoins, les conseiller et les accompagner pour réaliser et financer leurs projets de formation.

En 2018, Constructyts a accompagné 216 000 entreprises adhérentes et a financé le parcours de 380 000 stagiaires (29% émanant des entreprises de moins de 11 salariés et 71% des entreprises de plus de 11 salariés).

II.2. Le contexte du projet

La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel demande aux organismes de mettre en place une dématérialisation des flux dans les échanges avec leurs partenaires, leurs adhérents et l'ensemble des personnes susceptibles d'utiliser leurs services.

Constructyts s'est engagé dans cette démarche en mettant à disposition des entreprises, en avril 2019, un portail web (NetOPCA de Val Software) leur permettant notamment de gérer leurs demandes de formation. La volonté affichée était d'unifier les canaux de communication, de simplifier les démarches de l'entreprise et d'optimiser le flux de gestion en interne.

En parallèle, afin d'automatiser au maximum les tâches de gestion (notamment d'intégration des factures) est mené un chantier GED (Onbase de Hyland) avec de la reconnaissance automatique et de la lecture automatique de documents permettant reconnaissance et capture des données.

Constructyts souhaite poursuivre la dématérialisation en direction des prestataires de formation (organismes de formation et CFA) avec lesquels il travaille. Plus de 14.000 prestataires de formation sont concernés, des structures envoyant près de 250.000 factures papier par an, tous dispositifs de formation confondus. Un volume considérable induisant notamment pour les équipes internes du tri, de la charge de saisie, des appels de prestataires pour connaître le statut de leurs dossiers.

II.3. Les objectifs

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Dématérialiser les échanges
- Améliorer la qualité et la diversité de l'offre de service
- Faciliter le traitement des factures
- Minimiser les interventions manuelles

Proposer aux prestataires de formation un portail web pour :

- Déposer factures et pièces justificatives
- Suivre les dossiers en cours et consulter l'historique
- Saisir des demandes pour le compte des entreprises
- Dialoguer avec l'OPCO
- Transmettre par flux EDI un volume de factures en format électronique (pour les prestataires générant le plus de volume de facture).

III. MODALITES DE CONSULTATION

III.1. Objet du marché

L'objet du marché est la réalisation d'un portail web intégrant une solution EDI pour dématérialiser au maximum les échanges entre les prestataires de formation et Constructys.

Il s'agit pour Constructys de choisir une solution logicielle adaptée et la prestation permettant sa mise en œuvre en lien avec le SI de Constructys (MyOPCO solution de VAL Software) et ses différentes briques.

Il est attendu de la solution qu'elle couvre l'ensemble du périmètre fonctionnel précisé plus loin dans le document.

Les règles relatives à la procédure de consultation sont définies dans le présent chapitre. Les candidats se conformeront strictement à ces règles, sous peine de non recevabilité de sa réponse, selon les termes de ce document.

III.2. Les phases de la consultation

Dates	Jalons/Etapes
14/06/2019	Envoi de la consultation
	Questions / Réponses <ul style="list-style-type: none"> Les questions seront à envoyer à l'adresse suivante : christele.marin@constructys.fr Les réponses seront transmises collectivement à l'ensemble des candidats
28/06/2019	Date limite de rendu des réponses
04/07/2019	Communication de la liste des 3 candidats présélectionnés
09/07/2019	Soutenance
12/07/2019	Choix final de la société attributaire et fin de la consultation

En fonction de contraintes internes ou externes, Constructys se réserve la possibilité de modifier ce calendrier prévisionnel. Les sociétés consultées seront averties le plus tôt possible des éventuelles modifications du calendrier, mais en aucun cas, ceux-ci ne pourront contester toute modification dudit calendrier

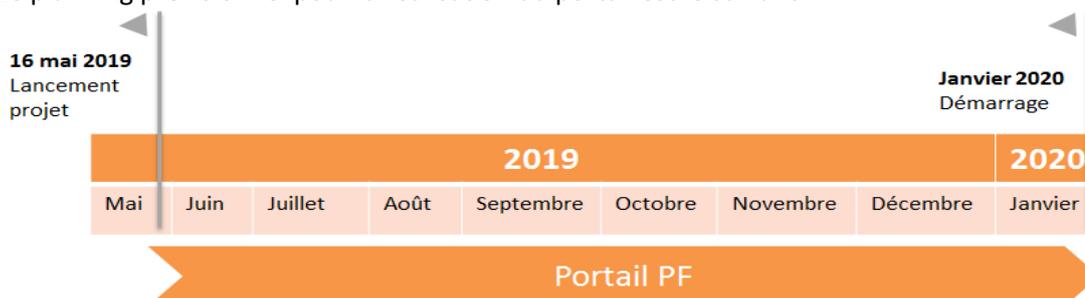
III.3. Les acteurs du projet côté Constructys

Nom Prénom	Fonction
TOURNIER Thao	Directrice IT & Digital
BAUDRY Delphine	Responsable pôle MOA
MARIN Christèle	Chef de projet MOA
LHERPINIERE Olivier	Responsable pôle MOE
<i>A définir ultérieurement</i>	Chef de projet MOE
BETOURNE Catherine	Directrice du Développement
BLONDEEL Cécile	Secrétaire général Constructys Hauts de France
SADDOUD Noaman	Directeur Administratif et Financier

III.4. Forme et durée du marché

La forme retenue est un appel d'offre avec consultation.

Le planning prévisionnel pour la réalisation du portail est le suivant :



III.5. Condition de participation et de sélection des réponses

III.5.1. Contenu du dossier de réponse

La réponse du soumissionnaire devra répondre aux points suivants :

- Compréhension du besoin et des attentes de Constructyts
- Présentation de la solution proposée
- Démarches et méthodologies de mise en œuvre de la solution
- Dispositif (organisation projet)
- Planning général
- Offre financière (solution et mise en œuvre)

III.5.2. Questions/réponses

Entre le **17/06/2019** et le **28/06/2019**, les candidats ont la possibilité de poser des questions ou des demandes de précisions autour de la présente consultation.

Les questions doivent être envoyées à l'adresse suivante : christele.marin@constructyts.fr (seul canal autorisé pour l'exercice).

Constructyts transmettra les réponses au fil de l'eau, de façon collective, à l'ensemble des candidats.

III.5.3. Critères de sélection

Seront retenues, les réponses les plus avantageuses, appréciées en fonction des critères pondérés énoncés, comme suit :

Critères	Poids
Compréhension du contexte et des besoins	10%
Adéquation de la solution logicielle proposée avec le projet et l'environnement de Constructyts	30%
Démarche et méthodologie de mise en œuvre	30%
Offre financière	30%

A la date du **12 juillet 2019**, tous les répondants seront notifiés de la décision de Constructyts

Les propositions et réponses des sociétés consultées resteront valides au minimum deux mois et au moins jusqu'à la signature éventuelle d'un contrat de prestations auquel elles seront annexées.

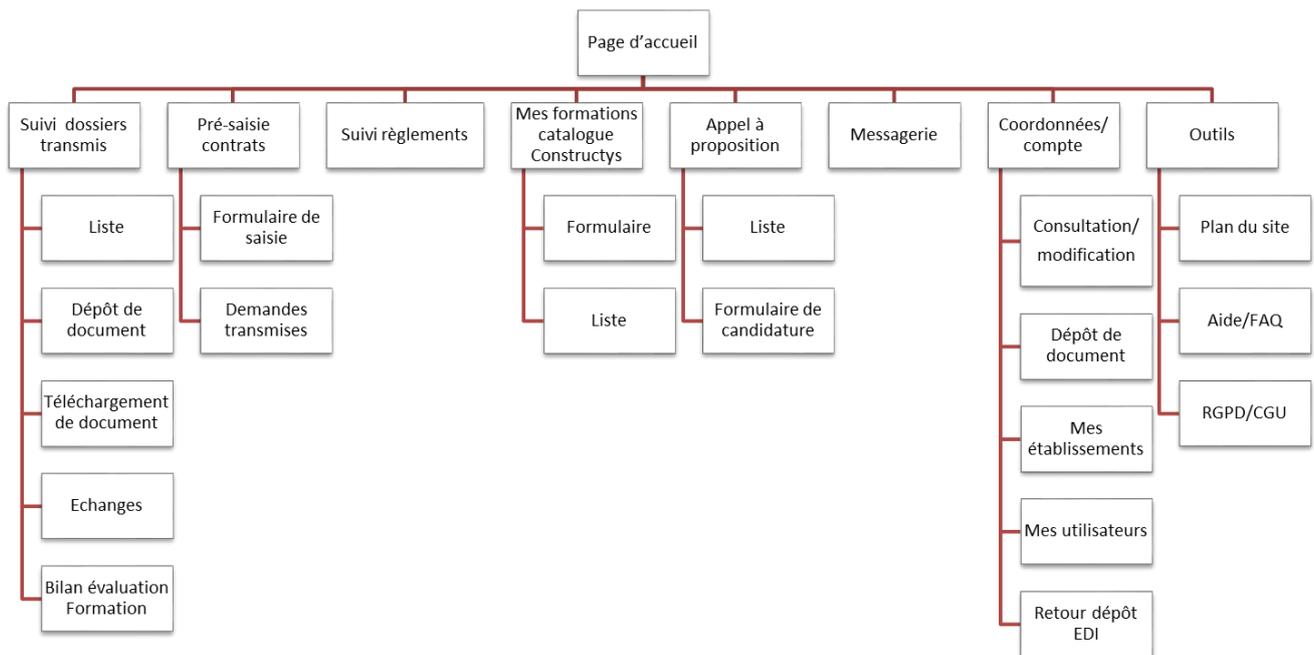
III.5.4. Date limite de réception du dossier

La date limite de réception des dossiers est fixée au **28 juin 2019 à 18h00**.

IV. PERIMETRE

IV.1. Périmètre fonctionnel

Cette partie détaille les rubriques attendues pour le portail ainsi que les principales fonctionnalités.



Proposition d'arborescence du portail

IV.1.1. Le rubriquage attendu

Liste des différentes rubriques :

- Suivi dossiers transmis
- Pré-saisie contrats
- Suivi règlements
- Mes formations « catalogue Constructys »
- Appel à proposition
- Messagerie
- Coordonnées / compte
- Outils

IV.1.2. Connexion et page d'accueil

IV.1.2.A. Connexion au portail et compte d'accès

Le portail sera accessible uniquement par identifiant et mot de passe.

La demande de création de compte s'effectuera par un formulaire d'inscription mis à disposition sur le portail. Le traitement des données sera dévolu à Constructys pour la création de compte.

Les équipes de Constructys auront la possibilité de créer eux-mêmes des comptes, l'utilisateur sera notifié de cette création et devra changer son mot de passe à la 1ère connexion.

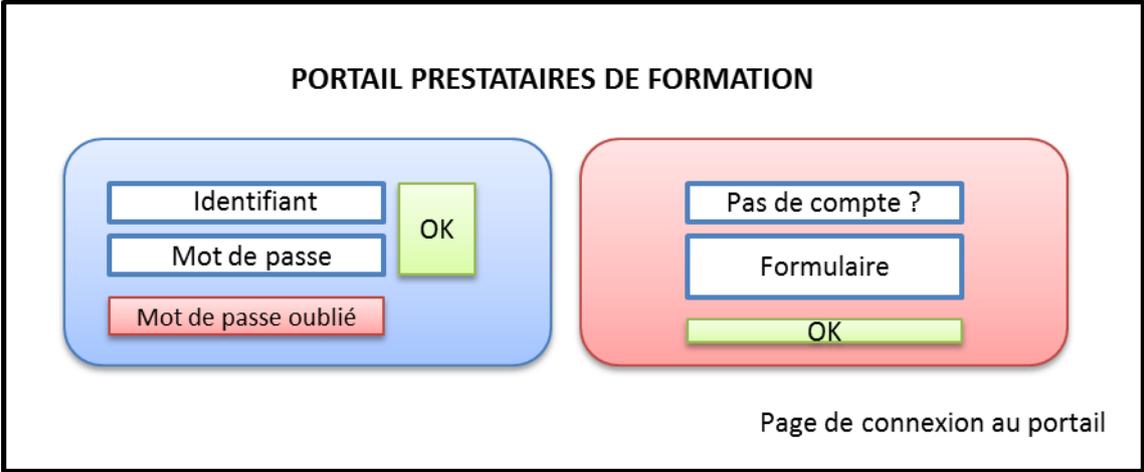
La réinitialisation des mots de passe sera gérée de manière automatique par formulaire.

Un compte utilisateur est un compte individuel basé sur une adresse mail, ainsi, un compte = une adresse mail.

Un organisme pourra avoir plusieurs comptes à son actif et les utilisateurs habilités auront la possibilité de créer eux-mêmes des comptes (secondaires) pour leurs équipes.

Cette création de compte s'accompagnera de la validation des conditions générales d'utilisation (CGU) et de celles concernant le RGPD.

PORTAIL PRESTATAIRES DE FORMATION



Page de connexion au portail

IV.1.2.B. La page d'accueil

Une fois connecté au portail, l'utilisateur accède à la page d'accueil.

Page centrale et dynamique, la page d'accueil, outre le menu avec les différentes rubriques, doit permettre aux utilisateurs d'accéder à des informations actualisées régulièrement et de nature différente (actualités, aide, liens utiles, etc.) permettant d'exploiter les différentes ressources du web (textes, images, vidéos, etc.).

IV.1.3. Détail des rubriques

Consulter les annexes pour plus de détails.

IV.1.3.A. Rubrique « Coordonnées / compte »

Ce service permet au prestataire de formation de :

- Gérer ses coordonnées (modifier, compléter, verser un RIB)
- Visualiser les établissements auxquels il peut accéder sur ce portail
- Gérer les comptes utilisateurs de son équipe (en fonction de son habilitation) : visualisation, création.
- Déposer des EDI si son statut lui permet

IV.1.3.B. Rubrique « Suivi dossiers transmis »

Cette rubrique permet la consultation des dossiers de formation engagés avec Constructyts.

L'objectif est que le PF puisse rapidement visualiser le statut d'un dossier, prendre connaissance de ses messages et des éventuels documents envoyés par Constructyts, puis d'agir si sa participation est requise (en versant des documents notamment).

	Dossier de consultation Portail Prestataires de Formation	Direction IT & Digital
---	---	------------------------

La liste des dossiers sera mise à disposition avec des filtrages pertinents afin de faciliter la recherche. Chaque dossier est cliquable et permet la consultation des détails.

L'ensemble des données pourra être exportée vers Excel.

A ce niveau, possibilité sera également donnée de :

- Verser des documents (détails en annexe)
- Consulter/télécharger les documents reçus (détails en annexe)
- Échanger avec l'OPCO (détails en annexe)

Cette rubrique permettra également le suivi et la relance des évaluations des stagiaires des contrats de professionnalisation, avec une collecte des adresses mail (Bilan évaluation formation).

IV.1.3.C. Rubrique « Pré-saisie contrats »

Ce service permet à un prestataire de formation de pré-remplir des dossiers de contrats de professionnalisation et d'apprentissage, pour le compte d'une entreprise.

Cette pré-saisie ne pourra concerner que les entreprises pour lesquelles le prestataire de formation aura reçu une autorisation préalable. Cela induit donc un système d'habilitation particulier permettant au PF d'accéder uniquement aux entreprises et aux salariés autorisés (prérequis indispensable).

Ce dossier peut être soit :

- enregistré et passé alors à l'état « brouillon »
- transmis à l'entreprise.

La duplication d'un formulaire doit être possible afin de faciliter la saisie.

La proposition sera mise à disposition de l'entreprise (sur son portail dédié), charge à elle d'accepter, modifier, compléter et d'envoyer à Constructys la demande finalisée.

Les contrats pré-saisis doivent être consultables dans la rubrique.

IV.1.3.D. Rubrique « Suivi règlements »

L'objectif de la rubrique est la consultation des règlements reçus.

Le PF accède à l'ensemble des règlements reçus pour chaque établissement qu'il est autorisé à consulter.

Un règlement pouvant concerner plusieurs dossiers, le détail du virement indiquant les dossiers concernés et les montants afférents doit être disponible.

Les documents « avis de virement » seront téléchargeable au format pdf.

IV.1.3.E. Rubrique « Messagerie »

Le PF et l'OPCO (de façon générique) pourront échanger des messages sur des dossiers donnés. Il ne s'agit pas d'ouvrir un nouveau canal d'échange mail mais de circonscrire cet échange au niveau de l'unité du dossier de formation.

Ainsi, pour chaque dossier sera donnée au PF la possibilité d'adresser un message. Il en sera de même du côté Constructyts.

Le message déposé par l'OPCO sera visible au niveau du dossier de formation concerné, le dossier gardant la trace de l'intégralité des échanges.

IV.1.3.A. Rubrique « Outils »

Le portail devra disposer de rubriques classiques : aide/FAQ, plan du site, Contacts RGPD, CGU.

IV.1.1. Rubriques optionnelles (projets à venir)

IV.1.1.A. Rubrique « Mes formations catalogue Constructyts »

Ce service permet aux PF de proposer des formations à Constructyts à des fins de publication dans un catalogue en ligne (service à venir) à destination des entreprises adhérentes.

Cette proposition sera formalisée par le remplissage d'un formulaire reprenant les informations essentielles qualifiant une formation (lieu, diffusion, tarifs, dates, documents, etc.). La demande sera ensuite envoyée à Constructyts qui décidera ou non la publication de cette offre.

Le PF sera notifié de la décision de l'OPCO.

Dans le cas d'une commande, le PF sera également notifié et devra valider ou non la formation.

IV.1.1.B. Rubrique « Appel à proposition »

Constructyts peut être amené à passer des appels à proposition dans le cadre de différents projets (actions de formation collectives, etc.) et donc à rechercher des prestataires de formation en capacité de répondre à ces enjeux.

Cette rubrique informera sur les différents appels lancés par l'OPCO et permettra au PF d'envoyer sa candidature de réponse à une offre (formulaire + dépôt de documents).

IV.1.2. Navigation / Ergonomie / Graphisme

Le design et la structuration du site devront être pensés en fonction de l'expérience utilisateur, avec une charte graphique en cohérence avec celle de ConstructyS et de ses outils.

Le portail devra respecter les règles en vigueur d'ergonomie et les principes d'une navigation intuitive avec un menu de navigation clair et visible sur toutes les pages du site.

IV.1.3. Mise en en place d'EDI

Le dépôt de document par dossier de formation n'est pas adapté pour les prestataires de formation générant un gros volume de factures. Dans ce cas, un système d'EDI est préconisé.

L'objectif est de mettre en place un système EDI entre ConstructyS et des prestataires de formation identifiés afin de transmettre les factures directement sous forme électronique, dans un format partagé et répondant aux exigences des normes.

Les fichiers EDI seront déposés sur le portail et leur intégration dans le SI donnera lieu à un rapport signalant les éventuelles erreurs ou anomalies. (Seuls les organismes autorisés disposeront de cette fonctionnalité)

Le document de la facture étant obligatoire, les fichiers EDI devront être accompagnés d'un second fichier comprenant les factures au format pdf.

IV.1.4. Administration du site

Le site sera majoritairement alimenté directement par des extractions provenant du SI Métier.

Les contenus collectés seront mis à disposition sur ce même SI en vue d'un traitement par les gestionnaires.

Certaines rubriques comme la page d'accueil notamment, nécessitent d'être à la main des administrateurs afin de pouvoir mettre en avant du contenu spécifique.

IV.1.5. Aspects sécurité

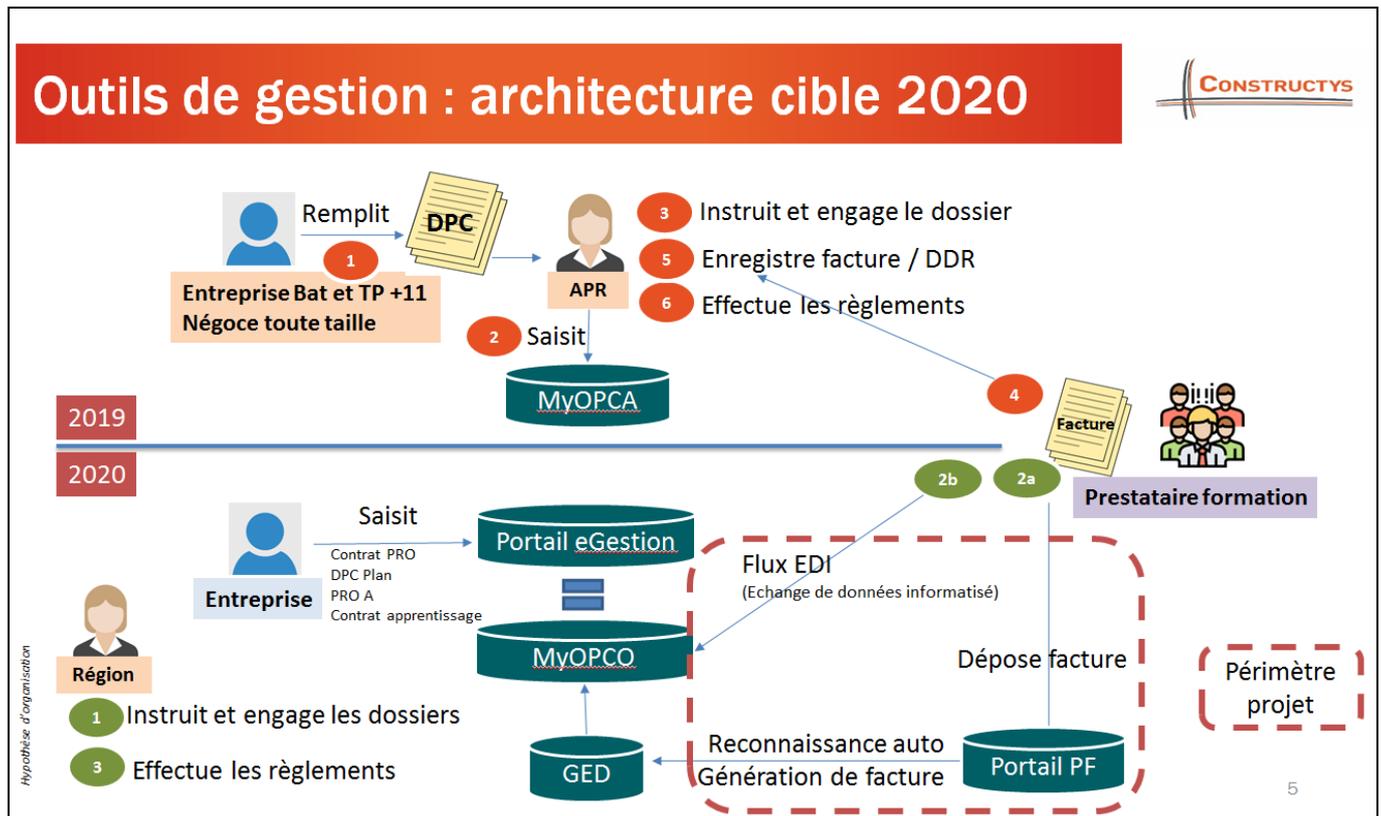
Pour chacun des domaines concernés par le projet de mise en place du portail, les demandes comportent des données à caractère personnel. Par conséquent la solution, elle-même, comme son intégration se doivent d'être conforme au RGPD.

IV.1.6. Disponibilité

Le portail étant accédé de l'extérieur par les prestataires de formation, il doit être disponible 24h sur 24, 7 jours sur 7. Les temps de réponse doivent être performants, hors temps liés au débit internet de l'utilisateur.

IV.2. Périmètre applicatif

Le schéma ci-dessous représente le circuit d'une demande de formation (DPC) actuel et le cheminement souhaité (périmètre projet). Il permet de visualiser le périmètre applicatif existant.



IV.2.1. Paysage applicatif

Les solutions en place sont les suivantes :

GED : Onbase de HYLAND

Portail entreprises : NetOPCA de VAL SOFTWARE

SI métier : MyOPCO de VAL SOFTWARE

V. LES PRESTATIONS DEMANDEES

Il s'agit pour le prestataire de proposer :

- Une solution opérationnelle répondant aux fonctionnalités demandées par Constructyts s'intégrant dans le système applicatif en place et notamment le SI métier (portail + EDI)
- Une démarche de mise en œuvre et d'intégration de cette solution

ANNEXES

Identification du demandeur :

Demandeur :

Nom : Opérateur de Compétences de la Construction depuis le 1er janvier 2019 (antérieurement OPCA de la Construction).

Dénomination : Constructys depuis 1er janvier 2012

Statut juridique : Association loi 1901

Adresse : 32, rue René Boulanger - 75010 PARIS

Téléphone : 01 82 83 95 00

Responsable :

Thao TOURNIER – Directrice IT & Digital

Tél. : 01 82 83 96 60 - Mail : thao.tournier@constructys.fr

Site : www.constructys.fr

COMPLEMENT PERIMETRE

- **Données nécessaires à l’affichage des dossiers de formation (suivi dossiers transmis)**

La liste de formations affichées sera composée des informations suivantes :

- N° de dossier
- Dispositif de formation
- Intitulé
- Dates (début et fin)
- Statut du dossier*
- Documents reçus (de l’OPCO)
- Message (O/N)

- **Consultation d'un dossier de formation spécifique (les données nécessaires)**

Pour chaque dossier de formation, le prestataire de formation accédera aux informations suivantes :

- N° de dossier
- Statut du dossier
- Dispositif de formation
- Intitulé de la formation
- Date de début et de fin
- Nombre de jours
- Nombre d'heures
- Raison sociale tiers demandeur
- CP tiers demandeur
- Nombre de stagiaires
- Nom et prénom des stagiaires
- Documents transmis par l'OF
- Document reçus (émanant de l'OPCO)
- Pièces manquantes [détail des pièces attendues devant être versées par le PF]
- Subrogation (O/N)
- Montant coûts pédagogiques
- Accord
- Montant et date du règlement de l'OPCO
- Message (O/N)

- **Rechercher un dossier de formation**

Les dossiers seront accessibles par un module de recherche.

Les champs permettant la recherche sont les suivants :

- Numéro de dossier
- Dates de formation (début et fin)
- Dispositif
- Intitulé de formation

- **Déposer des documents**

Le PF pourra déposer différents documents en vue de compléter les dossiers de formation.

Le dépôt s'effectuera à partir du dossier de formation concerné.

Liste des pièces attendues :

- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Convention tripartite
- Facture
- Programme de formation
- Planning de la formation en centre avec répartition des heures par année civile
- Certificat de réalisation d'une action de formation
- Attestation de positionnement pour les formations qualifiantes

Ces pièces, une fois téléversées, devront être intégrées dans le SI de ConstructyS et traitées dans la GED. La transmission de ces pièces sera visible au niveau du dossier concerné, ainsi le PF pourra toujours les consulter et s'assurer ainsi de leur transmission effective.

• **Recevoir des documents**

ConstructyS pourra déposer des pièces à destination d'un PF.

Liste des pièces (non exhaustive) :

- Accord
- Avis de virement

Ces documents seront téléchargeables au niveau du dossier de formation.

Le PF devra être notifié de l'arrivée de nouvelles pièces.

• **Suivi des règlements**

Règlement : les informations suivantes devront être à disposition :

- date du règlement
- référence du règlement
- Raison sociale du PF
- Mode de paiement
- Montant du règlement

En cliquant sur une ligne de règlement, le PF accèdera aux détails de l'avis de virement qui se compose ainsi :

- Date facture
- N° de facture
- N° de dossier (prévoir un lien vers le dossier concerné)
- Dispositif de formation
- Période de la formation

- Intitulé formation
- Montant TTC

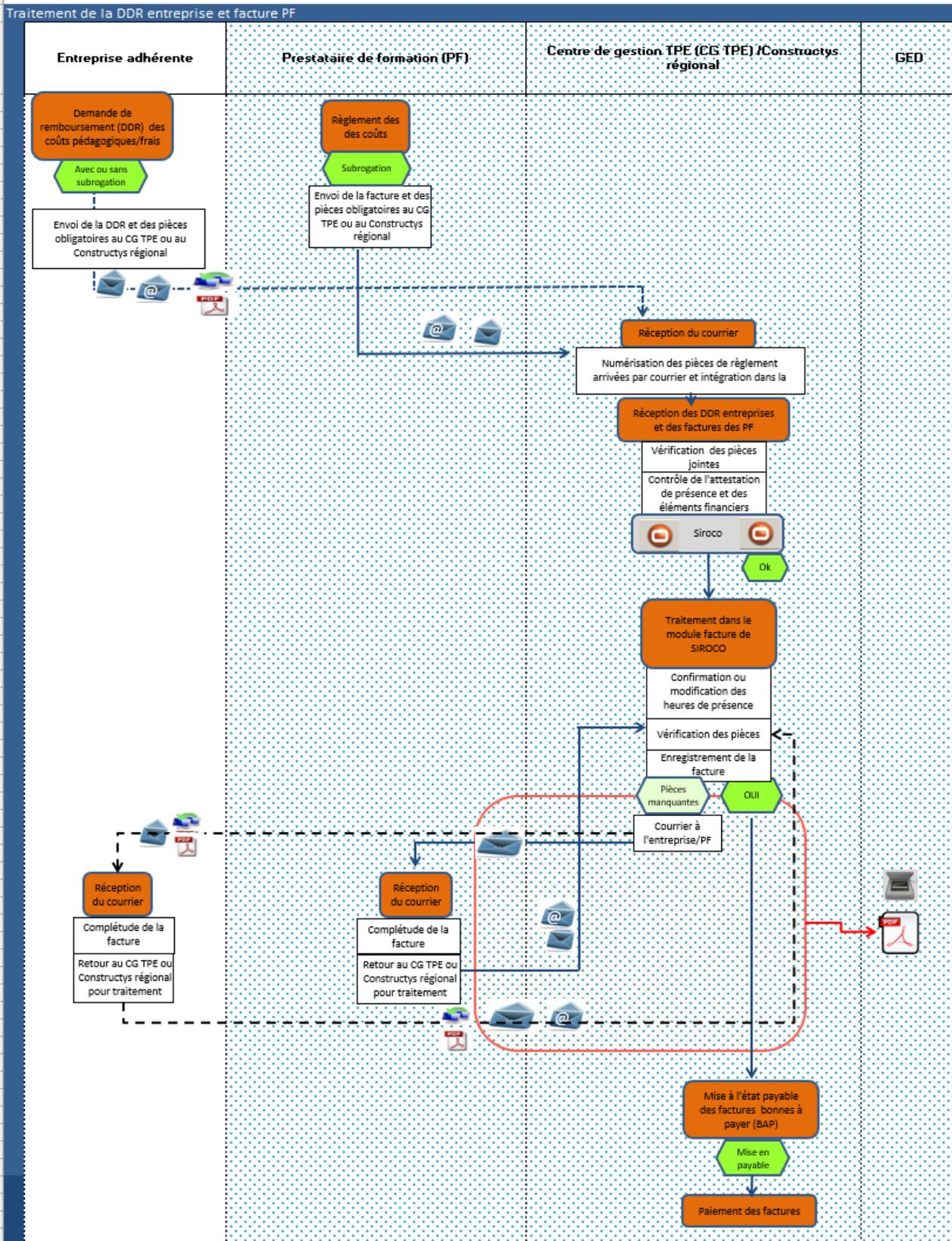
Le document « avis de virement » sera téléchargeable au format pdf.

- **Consultation de la fiche PF « coordonnées »**

Les champs à afficher :

- Raison sociale
- SIRET
- NDA
- Adresse
- Téléphone
- Mail
- Personnes contact
- Site web
- IBAN / BIC
- Contact ConstructyS

VI. SCHEMA





Ce schéma représente le circuit actuel de traitement des factures et demandes de remboursement.